



Bretagne Centre

Liste des compétences



La communauté de communes se fixe pour objectif de participer à l'aménagement et au développement équilibrés et solidaires du territoire intercommunal.

Compétences obligatoires

Pour ce faire, elle exercera les compétences obligatoires suivantes :

- › Aménagement de l'espace communautaire
- › Actions de développement économique et touristique
- › Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- › Accueil des gens du voyage
- › Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- › Eau et Assainissement

Compétences optionnelles

- › Protection et mise en valeur de l'environnement
- › Politique du logement et du cadre de vie
- › Création, aménagement et entretien de la voirie
- › Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- › Action sociale d'intérêt communautaire
- › Création et gestion de maisons France Services

Compétences facultatives

- › Aménagement numérique du territoire
- › Services au public
- › Gendarmerie
- › Sauvegarde du patrimoine déclaré d'intérêt communautaire
- › Coopération décentralisée
- › Mutualisation des moyens, de personnels et autres

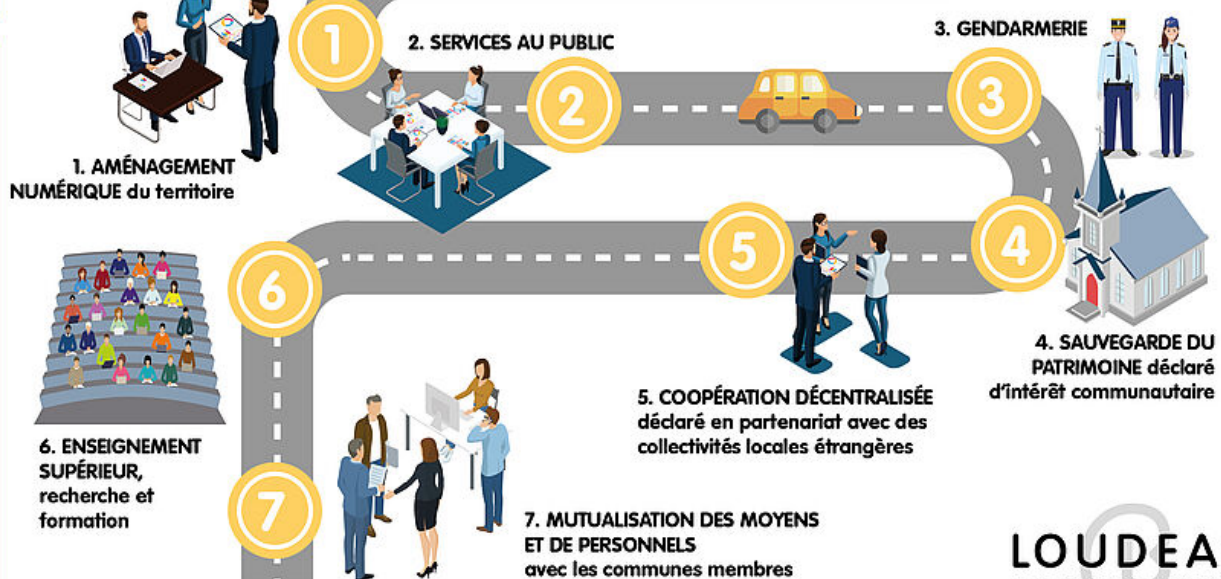
COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



COMPÉTENCES FACULTATIVES



**LOUDÉAC COMMUNAUTÉ
BRETAGNE CENTRE**

**4/6 bd de la gare - 22600 LOUDÉAC
Tél. 02 96 66 09 09**

**Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h
30 à 17 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30**



Bretagne Centre

**BRETAGNE CENTRE
TOURISME**

**1 place de l'église - Mûr-de-Bretagne -
22530 GUERLÉDAN
Tél. 02 96 28 51 41**